



MISE EN PAIEMENT DES HEURES SUPPLEMENTAIRES DU PREMIER DEGRE

2016-2017

PROGRAMME BUDGETAIRE :

Enseignement scolaire du premier degré public (BOP 140)

Décret n°66-0787 du 14/10/1966 et décret n°2007-1430 – code indemnitaire n°0210



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Division des
structures et
des moyens

Service DSM-1

Affaire suivie par
Sylvie Ramamonjisoa
Téléphone
02 62 48 13 53
Fax
02 62 48 13 45
Courriel
dsm.secretariat
@ac-reunion,fr

24, Avenue
Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis cedex 9

Site internet
www.ac-reunion.fr

CIRCONSCRIPTION :

COMMUNE :

ECOLE :

RNE (à compléter) :

9	7	4							
---	---	---	--	--	--	--	--	--	--

Intitulé de l'action : SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique à Domicile)

Sous-action :

ENSEIGNANT BENEFICIAIRE :

NOM :

Prénoms :

GRADE :

FONCTION :

N° INSEE :

Signature de l'intéressé(e)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nombre total d'heures notifiées pour 2016-2017

Ne reporter qu'un seul mois sur chaque ligne :

Un mois (ex : septembre) + année (ex : 2016)

--

mois et année	Nombre d'heures

<p>CADRE RESERVE AUX SERVICES ACADEMIQUES</p> <p>VISA DU SERVICE Dsm-1</p> <p>VISA DU SERVICE Dpep - 2</p>
--

Le (la) directeur(trice) de l'école :

A..... le

Signature

L'inspecteur de l'éducation nationale

Mention manuscrite : « certifie le service fait »

A.....le.....

Signature

**A RENVoyer PAR L'IEEN A LA DSM UNIQUEMENT PAR VOIE ELECTRONIQUE :
dsm.secretariat@ac-reunion.fr**